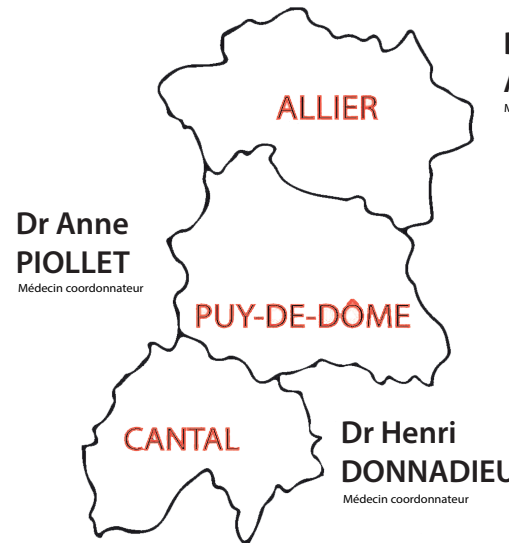


Plateforme Interdépartementale de Coordination et d'Orientation

pour les
enfants avec un possible
trouble du neuro-
développement

Cantal - Allier - Puy-de-Dôme

Zone d'intervention de la Plateforme



Dr Catherine
ALEXANDRE
Médecin coordonnateur

Dr Anne
PIOLLET
Médecin coordonnateur

Dr Henri
DONNADIEU
Médecin coordonnateur

Zone PICO CAP

Contact :

Du lundi au vendredi



04 71 43 11 00



picocap@adapei15.com



1 rue Laparra de Fieux
15000 Aurillac

Qui peut intégrer la plateforme?



Les enfants de 0 à 6 ans révolus.

Avec une suspicion de trouble
du neuro-développement



Adressés par un médecin (scolaire,
PMI, généraliste, pédiatre...)



Pendant une année de prise
en charge



Avant toute notification MDPH



La plateforme :

- Accélérer l'accès au diagnostic
- Informer sur les TND
- Apporter un appui à tous les professionnels pour le repérage
- Favoriser l'accès rapide aux rééducations
- Eviter les errances diagnostiques





Tout professionnel libéral non conventionné avec l'Assurance Maladie peut contractualiser avec la plateforme pour être destinataire des forfaits d'intervention précoce.

Les psychomotriciens

Les ergothérapeutes

Les psychologues

Les familles n'ont pas d'avance de frais pour les professionnels non conventionnés avec l'Assurance Maladie : ils sont réglés par la **PICO CAP** dans le cadre des forfaits d'intervention précoces

La **PICO CAP**, c'est aussi la coordination de tous les autres acteurs médicaux et paramédicaux :

Les médecins

Les orthophonistes

Les orthoptistes

Les kinésithérapeutes

etc...

Mission de la PICO CAP :

La **P**lateforme **I**nterdépartementale de **C**oordination et d'**O**rientation

Cantal-**A**llier-**P**uy-de-Dôme accompagne les enfants de 0 à moins de 7 ans dans leur parcours à partir du moment où il y a suspicion d'un trouble du neuro-développement (TND).

Tout l'entourage de l'enfant peut être acteur de repérage des TND : famille, professionnels de la petite enfance, éducation nationale, médecins...

Les Troubles du Neuro-Développement

Les TND, c'est la difficulté de mise en place d'une ou plusieurs fonctions cognitives lors du développement psychomoteur, affectif, intellectuel et relationnel de l'enfant.



Le parcours de l'enfant :

Tout médecin adresse l'enfant à la plateforme grâce au livret de repérage (via une messagerie sécurisée uniquement).

La plateforme reçoit le dossier de l'enfant, le valide, et coordonne son parcours pendant **une année** en s'appuyant sur des dispositifs existants :

- CAMSP, CMPP, CMP, PCPE
- Professionnels libéraux : kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues...
- Centres ressources

Troubles du neuro-développement

